
ASPAHR

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Artistique et Historique Roussillonnais

Perpignan, le 1er octobre 2020

CONVOCAATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASPAHR

Samedi 17 octobre 2020, de 14 h 30 à 18 h
Salle des Libertés (3 Rue Edmond Bartissol, 66000 Perpignan)

Ordre du jour :

14h30 : Accueil des participants, adhésions, enregistrement des pouvoirs.

15h00 : Ouverture de l'assemblée générale

- **Présentation du rapport moral et du bilan d'activité (Olivier Poisson, président)**
- **Présentation du rapport financier et du projet de budget 2020 (Philippe Poisse, trésorier).**
- **Questions.**
- **Vote : quitus pour les rapports moral et financier.**
- **Débat sur les sujets d'actualité et les orientations 2020-2021.**

18h : clôture de l'AG.

L'AG se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur ; port du masque requis et distanciation physique.

NB :

- Conformément aux statuts, ne peuvent participer aux votes que les membres à jour de leur cotisation 2020 (adhésion possible sur place le jour de l'assemblée générale).
- *Le conseil d'administration ayant été élu en 2019, pour 2 ans, il n'y a pas d'élection d'un nouveau CA lors de cette AG.*

Si vous ne pouvez assister l'assemblée générale du 17 octobre vous pouvez vous faire représenter en confiant votre pouvoir à un autre adhérent qui sera présent à l'AG

>-----<

Assemblée générale du 17 octobre 2020

POUVOIR

À envoyer par courrier postal (ASPAHR, 21 rue J-B Lully 66000 Perpignan) ou électronique (aspahr2017@gmail.com)
avant le 15 octobre impérativement ou à déposer le jour de l'assemblée générale.

Je soussigné(e)

donne pouvoir à

pour me représenter lors de l'assemblée générale ordinaire de l'ASPAHR du 17 octobre 2020..

Fait à **Le**

Signature :